

Les courts prennent la place des longs pour un week-end au Gascogne

Déjà la 4e édition du Festival du film court en Armagnac



Les courts prennent la place des longs pour un week-end au Gascogne

Garder l'esprit du Festival des années précédentes, tel est l'objectif de l'équipe en charge de l'organisation de cet événement.

Pas facile dans les conditions actuelles, avec toutes les normes à respecter, mais Florian, Paule, Eveline, Jacques, Quitterie, Isabelle, Nelly, Jean-Louis et Gérard qui ont planché le week-end dernier pour bâtir ce nouveau festival, espèrent bien y être parvenus.



Tous les amateurs devront respecter un protocole rigoureux qui fera que les spectateurs seront forcément moins nombreux que les années précédentes.

Simultanément sur l'ensemble du site, en intérieur et en extérieur, seules cent personnes seront acceptées, soit environ 85 spectateurs avec 15 personnes de l'organisation, salariés ou bénévoles, ce qui signifie 78 dans la salle 1 et 55 dans la salle 2. Un contrôle des billets et un comptage est effectué à l'entrée de chaque salle, à chaque séance. L'achat des billets se fera à l'extérieur du cinéma à l'espace festival. Les festivaliers doivent comprendre que, du fait de la limitation des entrées, l'accès sera refusé même à ceux munis de bracelets. Les salles seront accessibles vingt minutes avant chaque séance afin de fluidifier les entrées.

Cette année, le Festival subira plusieurs modifications, la plus remarquable, le jury professionnel a disparu exceptionnellement ; **les six prix seront décernés uniquement grâce au vote du public** : le prix du film de fiction, celui du film d'animation, du film expérimental, de l'ultra court, de l'humour, et le dernier, celui du jeune public.

Les films seront diffusés deux fois, lors de séances d'environ soixante minutes chacune, au total donc vingt-quatre séances dont deux consacrés aux films Jeune Public. En plus, samedi 17 octobre, à 22 h, une soirée spéciale "court bouillon" a été concoctée par **Florian Duval** - celui-là même qui est à l'initiative de la création du festival. Il proposera une programmation de quatre-vingt minutes qui se veut curieuse, déroutante, voire même dérangeante.



Soirée de clôture gratuite, le dimanche soir 18 octobre, avec la révélation des lauréats dont les films seront projetés une dernière fois, une collation sera offerte par l'association "Les Lumières de la Ville" avant le visionnage des courts métrages récompensés.

L'espace dédié au Festival sera situé dans la cour d'entrée du centre Salvandy où des barnums seront installés. Cet espace restauration - **en places assises uniquement** - permettra aux festivaliers de disposer d'un endroit convivial entre les séances.

Paiement de la nourriture et des boissons par des jetons achetés à l'avance - les jetons non utilisés seront remboursés. La restauration sur place forcément limitée, il sera recommandé aux festivaliers de passer commande dans les établissements de vente à emporter de la ville. Ils pourront ensuite consommer sous les barnums prévus à cet effet.



L'association "Les Lumières de la Ville" qui gère le cinéma d'art et d'essai "Le Gascogne", a rameuté tous ses bénévoles pour permettre que cette nouvelle édition du Festival se déroule dans les meilleures conditions possibles ; il faut en effet s'assurer du respect des normes sanitaires imposées actuellement. Aussi si des bénévoles supplémentaires se font connaître auprès de l'association et de son président, **Gérard Cassou**, ils seront les bienvenus.

Renseignements pratiques : la billetterie sera ouverte à partir de 9 h 30. Séance : 3 € - Carte de 4 séances : 10 € - Pass Festival à 20 € pour toutes les séances en compétition, plus la séance "Court bouillon" du samedi 17 octobre.

Retrouvez toutes les informations sur le Festival ou sur les autres séances du Cinéma le Gascogne en allant sur la page Facebook.

Le Gascogne - 24 rue Jean Jaurès, à Condom - Tél. 05 62 28 03 50 - <http://www.cine32gers.com/condom>

Mail : lumieresdelaville@gmail.com

Photos Marc Le Saux

Programmation 2020	
Samedi 17 octobre	
10h > COMPÉTITION 1	TOUT PUBLIC 62 minutes Salle haut
10h ³⁰ > COMPÉTITION 9	Jeune public 47 minutes Salle bas
12h > COMPÉTITION 2	TOUT PUBLIC 64 minutes Salle haut
12h ³⁰ > COMPÉTITION 11	Confiné/déconfiné 55 minutes Salle bas
14h > COMPÉTITION 3	TOUT PUBLIC 66 minutes Salle haut
14h ³⁰ > COMPÉTITION 8	ANIMATION 63 minutes Salle bas
16h > COMPÉTITION 4	TOUT PUBLIC 62 minutes Salle haut
16h ³⁰ > COMPÉTITION 12	Expérimental 55 minutes Salle bas
18h > COMPÉTITION 5	TOUT PUBLIC 63 minutes Salle haut
18h ³⁰ > COMPÉTITION 10	ULTRA COURTS 48 minutes Salle bas
20h > COMPÉTITION 6	TOUT PUBLIC 64 minutes Salle haut
20h ³⁰ > COMPÉTITION 7	ADD/ADULTE 62 minutes Salle bas
22h > SÉANCE SPÉCIALE «COURT BOUILLON»	80 minutes Salle haut et bas

Dimanche 18 octobre	
10h > COMPÉTITION 11	Confiné/déconfiné 55 minutes Salle haut
10h ³⁰ > COMPÉTITION 3	TOUT PUBLIC 66 minutes Salle bas
12h > COMPÉTITION 10	ULTRA COURTS 48 minutes Salle haut
12h ³⁰ > COMPÉTITION 1	TOUT PUBLIC 62 minutes Salle bas
14h > COMPÉTITION 6	TOUT PUBLIC 64 minutes Salle haut
14h ³⁰ > COMPÉTITION 4	TOUT PUBLIC 62 minutes Salle bas
16h > COMPÉTITION 5	TOUT PUBLIC 63 minutes Salle haut
16h ³⁰ > COMPÉTITION 9	Jeune public 47 minutes Salle bas
18h > COMPÉTITION 8	ANIMATION 63 minutes Salle haut
18h ³⁰ > COMPÉTITION 2	TOUT PUBLIC 64 minutes Salle bas
20h > SOIRÉE DE CLÔTURE	Palmarès et projection des films primés - Entrée libre -

Le Tarin SAS  présente

96 films en compétition

**4^e FESTIVAL
DU FILM COURT
EN ARMAGNAC**

Condom
17 & 18 octobre 2020
Cinéma Le Gascogne

*Séances
à 3€*

Information et réservation
05 62 28 03 50

LE GASCOGNE
cinéma associatif de Condom
LES LUMIERES DE LA VILLE

24, rue Jean Jaurès
32100 Condom